

Table ronde annuelle sur la septième génération du LCIPP:

Atelier 2 : Notes des discussions en petits groupes

12 novembre 2025

Nom du groupe:

Modérateurs:

Prise de notes:

Contexte

La table ronde annuelle sur la septième génération s'appuie sur le principe de la préservation du bien-être de la septième génération et de la valorisation des perspectives intergénérationnelles. Les résultats, notamment les rapports de synthèse, les recommandations et les études de cas, enrichissent le processus de la CCNUCC en amplifiant les voix des jeunes autochtones et des jeunes issus des communautés locales, tout en renforçant les engagements intergénérationnels et mondiaux en faveur de l'action climatique et de la restauration de la nature.

Bien-être intergénérationnel et gestion holistique des systèmes vivants

Questions directrices pour le partage d'idées, d'études de cas et d'engagements d'action :

- 1. État souhaité (2050):** En une phrase, à quoi ressemble le bien-être intergénérationnel en harmonie avec les systèmes vivants dans votre communauté ?
- 2. Indicateur de suivi:** Quelle mesure ou quel signe indiquerait que nous avançons vers cet état (par exemple, zones d'écosystèmes culturellement protégés ; pourcentage de jeunes parlant couramment la langue ; nombre de sites culturellement significatifs protégés conformément aux valeurs autochtones et aux pratiques locales ; continuité des cérémonies saisonnières) ?
- 3. Équité et garanties:** Comment l'indicateur reflétera-t-il le leadership des jeunes, la responsabilité intergénérationnelle, la santé du système vivant et le respect du CLPE/garanties (consentement libre, préalable et éclairé) ?
- 4. Faisabilité:** Qui collecte déjà de telles données et détient ces connaissances ? Quelle méthode dirigée par la communauté pourrait assurer la continuité de ces savoirs et pratiques ?
- 5. Engagement d'action:** Les participants sont invités à partager un engagement d'action écrit (sur 12 mois), par exemple en diffusant des études de cas et en fournissant des ressources pour appuyer les efforts visant à écouter des voix et perspectives diverses, dans un esprit de compréhension et de connexion.

Notes en cours:

1. État souhaité (2050)

Messages clés pour le compte rendu:

Que les Droits PAs et les CLs à leurs terres, territoires et ressources naturelles, ainsi que leurs droits linguistiques et culturels et socio-économiques deviennent une réalité et non une simple revendication, pour qu'ils puissent les gérer, les protéger et préserver dans le respect de leurs valeurs et spiritualité en y pratiquant leurs savoirs ancestraux .

2. Indicateur de suivi	En plus de ce qui est cité, le meilleur indicateur est la bonne santé physique, mental et spirituel et un environnement sain, sécurisé permettant à tous de vivre en paix et d'avoir accès à une souveraineté alimentaire et de perpétuer les modes de vies ancestraux
3. Équité et garanties	Mise en place de système de suivi opérationnel, d'évaluation continue et unification de standards respectant le Droit international
4. Faisabilité	Reconnaissance et renforcement du rôle des institutions ancestrales des Peuples Autochtones et des chefs des CLs dans tous processus les concernant car ils sont légitimes de fait et peuvent garantir la transparence et la recevabilité.
5. Engagement d'action	Promouvoir les conclusions des Rapports du Forum Permanent de 2023, 2024 et 2025 sur les Déterminants de la Santé des PAs comme cadre pour le bien être et la santé intergénérationnelles

Informations supplémentaires importantes communiquées:

Études de cas importantes (par exemple, pratiques spécifiques, valeurs, visions du monde et politiques relatives aux peuples autochtones et aux communautés locales), possibilités de collaboration, recommandations, défis, etc.

Il est prié aux rapporteurs des groupes d'envoyer le modèle dûment rempli à l'adresse LCIPP@unfccc.int